

**CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 29 JUILLET 2011**

PRÉSENTS : Pascal PONCET, Suzanne RICHARD, Jean-Yves FARJON, Madeleine VEILLAS Marie-France COUDOUR, Daniel CHALOT, Gérard REBOULET, Patrick MOUSSÉ, Jean-Yves MOISSONNIER, Nicolas OSSEDAT, Jean-Michel BRISSAY-CHATRE.

ABSENTS : Emmanuelle BARLERIN (procuration à Pascal PONCET), Sabine FIVET (procuration à Marie-France COUDOUR), Bernard MEIER (procuration à Madeleine VEILLAS), Cyril EPINAT.

Secrétaire de séance : Jean Michel BRISSAY-CHATRE

INTERVENTION DE M. FRADIN

En début de la séance du conseil, M. FRADIN a présenté le projet « *mobilité – comment se déplacer sur le territoire de la communauté de communes des pays d’Urfé* ».

Ce projet est mené conjointement par le Secours Catholique, Emmaüs et la Croix Rouge et a pour objectif de conduire les personnes à faibles ressources à divers rendez vous.

Après avoir entendu l’exposé de M. FRADIN et en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l’unanimité d’accorder une aide de 100 € 00 à cette association.

Toutes les communes de la CCPU (et la CCPU elle-même) ont été sollicitées pour une aide d’un montant sensiblement similaire.

SECTION DE COMMUNES DE VAUDIER

Le scrutin s’est déroulé le dimanche 10 juillet courant. Quatre électeurs étaient convoqués et ont voté en faveur de la vente d’une partie de parcelle des sections de commune de Vaudier à Monsieur Dos Santos. (quelques mètres carrés)

Le conseil municipal approuve le résultat du vote à l’unanimité et autorise le Maire à signer les actes à établir par le notaire choisi par de M. Dos Santos.

ASSAINISSEMENT

**1/ MARCHÉ DE TRAVAUX AVEC SOGEA
2/MARCHE DE MAITRISE D’ŒUVRE AVEC REALITES**

Deux avenants sont nécessaires pour poursuivre les travaux sur le réseau d’assainissement :

1/L’entreprise SOGEA avait été retenue pour réaliser les travaux de mise en séparatif du réseau d’assainissement de la rue de Thiers pour un montant de travaux s’élevant à 206.065,50 € HT (246.454,34 € TTC). Un avenant est nécessaire pour que cette même entreprise puisse intervenir au niveau du trop plein de la source alimentant la Conche dans l’objectif de réduire les eaux claires parasites (non repérées initialement).

L’avenant n° 1 s’élève à 51 803.00 € HT (61 956.39 € TTC) portant le marché initial à 257 868.50 € HT (308.410.77 € TTC).

2/L’avenant n° 1 au marché de travaux avec SOGEA génère de fait, un avenant au marché de maîtrise d’œuvre du bureau d’études REALITES.

La mission s’élevait à 17.988 € HT .La mission complémentaire devrait être rémunérée à 7 % du montant de travaux faisant l’objet de l’avenant n° 1 ci-dessus indiqué.

Néanmoins, l’avenant au marché de mission de maîtrise d’œuvre est négocié à 3.167,92 € HT (3.788,83 € TTC) en raison d’un rabais consenti par le bureau d’études. Le marché de maitrise d’œuvre est ainsi porté à 21 155.92 € HT (25302.48 € TTC).

Le conseil municipal approuve à l’unanimité le montant de ces 2 avenants et autorise le maire à signer les pièces s’y rapportant.

La décision modificative nécessaire afin d’abonder la prévision budgétaire initiale est également adoptée à l’unanimité.

ASSAINISSEMENT – ETUDE DE ZONAGE

M. BARRAND du cabinet CESAER chargé de l'étude de zonage d'assainissement vient de remettre le plan de zonage. Après avoir consulté ce plan, le conseil municipal l'adopte à l'unanimité et autorise le maire à contacter le tribunal administratif pour la désignation d'un commissaire enquêteur ; le plan de zonage étant soumis à enquête publique.

VIE SCOLAIRE

Madeleine VEILLAS, adjointe aux affaires scolaires, présente un projet de charte « *du savoir vivre et de respect mutuel* » à la cantine et à la garderie de l'école publique.

Cette charte est acceptée à l'unanimité. Elle sera remise à chaque famille dès la rentrée 2011/2012, signée par le Maire, les élèves et les parents. Le personnel communal associé à l'élaboration de ce document sera, sous couvert des élus, chargé de veiller à son application.

Une délibération validant le contenu de cette charte est prise à l'unanimité.

QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

- *Studio communal avenue du 8 mai 1945*
Loué jusqu'alors à l'EHPAD pour son Cadre de santé, il est disponible à compter du 1^{er} août 2011 au prix de 200 €/mois dont 30 € pour charges. Une annonce sera diffusée dans la presse locale.
- *Artisanat du Pays d'Urfé*
L'exposition 2011 « l'Arche de Noé » sera visible au rez-de-chaussée de la Mairie du 31 juillet au 21 août 2011. Le vernissage est fixé au dimanche 31 juillet à 17 H en Mairie.
- *Dissolution de l'Atelier Point de Croix*
Le conseil est informé de la dissolution de cette association (effet au 30 avril 2011)
- *Commissions municipales*
Patrick MOUSSE évoque le contenu, le cadre et la fréquence des commissions municipales.(question évoquée en bureau) Le prochain conseil traitera du sujet.
- *EHPAD*
Marie France COUDOUR nous informe que Mme BOURACHOT, directrice de l'hôpital de Roanne, reprend provisoirement la direction de l'EHPAD en raison du congé maternité de Mme THILIER (nouvelle directrice)

Séance levée à 22h45

NOTA : A chaque début de séance du conseil municipal le compte rendu du conseil communautaire est remis à tous les élus.